



- INFRASTRUCTURES ET LIMITES**
- Route nationale
 - Route collectrice
 - Cours d'eau
 - Cours d'eau intermittent
 - Lac et Rivière
 - Milieu humide
 - Chemin de fer
 - Sentier de motoneige
 - Sentier de VTT
 - Limite de Municipalité
 - Route existante
 - Éolienne existante
 - Anémomètre existant
 - Poste de raccordement existant
 - Périmètre urbain

- ÉLÉMENTS DU PROJET**
- Limite de la zone d'étude
 - Limite du parc éolien
 - Éolienne proposée
 - Chemin à construire
 - Ligne électrique aérienne
 - Ligne électrique souterraine
 - Poste de raccordement proposé

- LE PAYSAGE**
- Limite des unités de paysage
 - Limite des sous-unités de paysage et aires de sensibilité
 - Attrait visuel (majeur ou mineur)
 - Points de vue sensibles ou significatifs (en chiffre)
 - Points de vue supplémentaires (en lettre)
 - Zone de villégiature et / ou récréative

- Degré de sensibilité du paysage**
- TFo Sensibilité très forte
 - Fo Sensibilité forte
 - M Sensibilité moyenne

Groupe **AXOR** Inc.

DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN - MATANE
 FIG. 3
 LE PAYSAGE